

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PIEUX**

**SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2008**

Date d'envoi de la convocation : 16/09/08

Nombre de membres : 63

Nombre de présents : 50

Secrétaire de séance : Philippe DESCHAMPS

SOUS-PREFECTURE  
REÇU LE :

- 8 OCT. 2008

DE CHERBOURG

L'an deux mille huit, le vendredi 26 Septembre, le Conseil de la Communauté de Communes des Pieux, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison de la Communauté de Communes des Pieux à 14 h 00 sous la présidence de Monsieur Philippe AUCHER, Président de la Communauté de Communes des Pieux.

**Etaient présents :** Mesdames et Messieurs GANCEL Daniel, AUBERT Daniel, LE FRANCOIS Yveline, LEBATARD Yves, AUCHER Philippe, BESSELIEVRE Louis, BONAMY Lucien, BRISSET Franck, THIEBOT François, DESCHAMPS Philippe, MARBACH Michel, THIEBOT Alain, GUERIN Alain, HOCHET Hubert, TESSON Jeanne-Marie, LACOUR Sylvain, LECESNE Patrice, BERNARD Olivier, COTTEBRUNE René, DESPLAINS Denis, COTTEBRUNE Bruno, CORDIER Jeanne, FEUARDENT Serge, LECOFFRE Dominique, LEGER Roger, LESEIGNEUR Jacques, PAPIN Michel, VILTARD Bruno, LAMOTTE Noël, LAMOTTE Jean, LE BLOND Auguste, HAMON Myriam, DUVAL Anthony, HUREL Daniel, DENIAUX johan, LE BIEZ Martine, LETABLIER Marcel, ADAM Jean-Pierre, CHANTELOUP Denis, TIREL Serge, de la HUPPE de LARTURIERE Laure, CAPELLE Jacques, LE COUTOUR Carole, THOMINET Odile, COSNEFROY Jacques, GINET Patrick, LAJOIE Gilbert, SOREL André, MAHIEU Monique, VIGER Jacques.

**Ont donné procurations :** Monsieur COLLAS Hubert à Monsieur LEBATARD Yves, Monsieur MARGUERIE Jean-Pierre à Monsieur THIEBOT François, Monsieur HAYE Laurent à Monsieur MARBACH Michel, Monsieur BRIX Henri à Monsieur PAPIN Michel, Madame LENER Martine à Madame CORDIER Jeanne, Monsieur LARONCHE Emmanuel à Monsieur GINET Patrick.

**Absents-Excusés :** Messieurs FAUCHON Patrick, ROUSSEAU François, LAMOTTE Jean-François, LEMARCHAND Jacques, LE BIEZ Franck, LEROUVILLOIS Gérard, CADO Maurice,

**N° 2008 – 091**

**OBJET : Décisions du Président de la Communauté de Communes des Pieux**

**Exposé**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération du Conseil Communautaire n° 2008 – 027 du 6 Mai 2008 donnant délégation de pouvoirs au Président,

Le Président rend compte des décisions prises par lui-même depuis le Conseil de la Communauté de Communes des Pieux du 13 Juin 2008 :

N° 17 du 18/06/08 : Démolition d'un bâtiment à Diélette – Réfection du pignon-nord de la propriété de Mme SALLEY – Marché de travaux,

N° 18 du 18/06/08 : Périmètres de protection des captages d'eau potable – Réalisation de la phase administrative – avenant n° 1,

N° 19 du 18/06/08 : Ressources humaines – Formation continue aux premiers secours en équipe de niveau 1 et 2 (PSE1-PSE2) à destination des ETAPS de la piscine de la Communauté de Communes des Pieux – Convention avec l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de la Manche (UDSP 50),

N° 20 du 25/06/08 : Quai de déchargement des colis lourds au port de Diélette – Contrat de mission de Coordination de Sécurité et Protection de la Santé (C.S.P.S.),

N° 21 du 25/06/08 : Port Diélette – Contrat de maintenance du Hot Spot Wifi,

N° 22 du 27/06/08 : Quai de déchargement des colis lourds au port de Diélette – Contrat de mission d'étude, d'aide au jugement des offres et vérification des notes de calculs et plans d'exécution,

N° 23 du 02/07/08 : Complexe de la Carpenterie – Contrat d'entretien salle de gymnastique,

N° 24 du 18/07/08 : Environnement – Maîtrise de l'Energie Electrique – Renouvellement du contrat di@lège,

N° 25 du 18/07/08 : EDF – Bâtiment des services techniques zone de la Fosse – Demande de raccordement,

N° 26 du 07/08/08 : Patrimoine – Les Pieux – Construction du Centre Technique Communautaire – Assurance Dommages Ouvrage (D.O.),

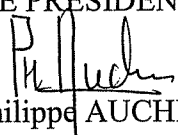
N° 27 du 28/08/08 : Contrat de mission de Coordination de Sécurité et Protection de la Santé – Aménagement du parking du jardin du bourg à Surtainville,

N° 28 du 29/08/08 : Vie scolaire – Marché de transports scolaires relatifs aux activités sportives et aux sorties pédagogiques et de transports périscolaires,

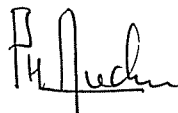
N° 29 du 10/09/08 : Ecole de musique – Mise à disposition de l'auditorium à la commune des Pieux à titre gracieux pour une manifestation culturelle.

Acte rendu exécutoire  
après envoi en Sous-Préfecture  
le : 8/10/08  
et publication ou notification  
du : 1/10/08



LE PRESIDENT,  
  
Philippe AUCHER



LE PRESIDENT  
  
Philippe AUCHER